



Compte rendu de la réunion du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 18 décembre 2014

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR

Mmes BOIS Muriel - BOITELLE Sarah - CATTEY Hélène - HERBST Michaële - JOAO Olivia - LECOMTE Aurélie - PIRIO Nadine - POCHARD Isabelle - SAVONNET Marinette - WANNEBROUCQ Amélie

MM. BAYARDON Jérôme - BERTIN Charles (à partir de 15H10) - CABOCEL Vincent - CLUZEL Benoît - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GOMEZ Olivier - IMHOFF Luc - LECLERCQ Eric - LEURENT Sébastien - NAGEL Johannes - OZCELIK Orhan - ROSSE Matthieu - ROUX Clément - SUGNY Dominique - VOISIN Yvon

Etaient représentés :

M. BERTIN Charles, procuration à M. CLUZEL Benoit (jusqu'à 15H10)
M. DEVILLEBICHOT Raphaël, procuration à M. CABOCEL Vincent,
M. HERRMANN Samuel, procuration à M. NAGEL Johannes,
Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine, procuration à M. LEURENT Sébastien,
Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, procuration à M. NAGEL Johannes,

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées ainsi que M. JACQUIR HOUSSEN Sabir et M. GOUTON Pierre

Etaient invités:

M. CABOCHE Gilles (Directeur ESIREM), excusé
Mme BONNAUD Mylène, suppléante de Mme WANNEBROUCQ Amélie, présente
M. BONNOT Charles, suppléant de M. DEVILLEBICHOT Raphael, excusé
Mme BOUTOUIL Zahra suppléante de Mme JOAO Olivia, excusée
Mme CULLOT Nadine (Directrice du département IEM), présente
M. DEREUX Alain (Directeur ICB), excusé
M. DENAT Franck (Directeur ICMUB), excusé
M. FANG Shizan (Directeur du département de Mathématiques), excusé
M. FRISQUET Benoît, suppléant de M. ROUX Clément, présent
M. GUERIN Stéphane (Directeur du département de Physique), excusé
Mme MEDIGUE Amélie suppléante de M. GOMEZ Olivier, présente

M. MERIAUDEAU Fabrice (Directeur LE2I), excusé
M.MESQUITA Jimmy suppléant de Mme LECOMTE Aurélie, présent
Mme OPALE Mélodie suppléante de M.OZCELIK Orhan, présente
M.PARIS Luis (Directeur IMB), excusé
Mme VIAL Noémie suppléante de Mme BOITELLE Sarah, présente
M. VUILLEMIN Bruno (Directeur du département de Chimie), excusé
M.WILFART Alexandre, suppléant de M.CABOCEL Vincent, présent

Services centraux de l'UFR :

M. BOILLAUD (Responsable administratif de l'UFR), présent
Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente
Mme GAGNEPAIN (Secrétariat de direction de l'UFR), présente

Ordre du jour :

1. Installation du conseil
2. Informations du Directeur
3. Questions administratives et financières
4. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 14H10 et remercie les membres présents. Il précise que cette séance est la première réunion du conseil suite à son renouvellement complet qui a eu lieu fin novembre.

M.BOILLAUD rappelle les résultats des élections des 25 et 26 novembre 2014 :

Collège A (10 sièges à pourvoir) : 46,25 % de participation
une seule liste en présence : « Ensemble pour l'enseignement et la recherche »
les 10 candidats ont été élus.

Collège B (10 sièges à pourvoir) : 36,04 % de participation
une seule liste en présence : « Ensemble pour l'enseignement et la recherche »
les 10 candidats ont été élus.

Collège BIATSS (3 sièges à pourvoir) : 49,05 % de participation
4 listes en présence :
Ont été élus 2 candidats de la liste « s'unir pour avancer » et 1 candidat de la liste « les anonymes, la différence c'est nous »

Collège des usagers cycle licence (4 sièges à pourvoir) : 4,90 % de participation
une seule liste en présence : « étudiants et associations des licences sciences et techniques »
les 8 candidats ont été élus (4 titulaires et 4 suppléants)

Collège des usagers cycle master (3 sièges à pourvoir) : 8,41 % de participation
une seule liste en présence : « étudiants et associations des masters sciences et techniques »
les 6 candidats ont été élus (3 titulaires et 3 suppléants)

Collège des usagers cycle doctorat (2 sièges à pourvoir) : 5,98 % de participation
une seule liste en présence : « doctorants de l'ICMUB et de l'ICB »
les 4 candidats ont été élus (2 titulaires et 2 suppléants)

M.BLAIS félicite les nouveaux membres du conseil pour leur élection et fait procéder à un tour de table pour que chaque membre du conseil puisse rapidement se présenter.

Il demande ensuite aux membres du conseil s'ils ont des questions diverses à aborder au point 4. M. OZCELIK souhaiterait que M.BLAIS présente à ce nouveau conseil d'UFR ses priorités en matière d'enseignement et en matière de vie étudiante. M.BLAIS prend note de cette question et déclare qu'il y répondra volontiers en fin de séance.

1 – Installation du conseil :

M. BLAIS propose de passer en revue les statuts de l'UFR qui ont été envoyés aux membres du conseil.

Il s'arrête au chapitre 2 traitant du conseil de l'UFR et à son article 6 qui précise les 8 personnalités extérieures devant siéger à ce conseil. Il informe les membres du conseil que la Région, le CESER, la CRCI et l'APEC seront prochainement sollicités pour désigner leurs représentants au sein du nouveau conseil. Il appartient par contre au conseil de choisir une organisation syndicale de salariés et une organisation syndicale d'employeurs devant désigner chacune un représentant. M.BLAIS rappelle que dans le précédent conseil M.LIRON siégeait comme représentant de la CFE-CGE et M.ROBERT siégeait comme représentant du MEDEF.

M.BLAIS propose au conseil de demander à ces deux organisations syndicales (la **CFE-CGE** au titre de salariés et le **MEDEF** au titre d'organisation syndicale des employeurs) de désigner chacune un représentant au nouveau conseil de l'UFR Sciences et Techniques

Il soumet cette proposition au vote du conseil.

Cette proposition est adoptée à la majorité des membres du conseil.

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 1

M.BLAIS dit ensuite que le conseil doit également choisir un représentant des établissements du second degré. Il propose de désigner **M.GAMBEY** qui siégeait précédemment au conseil à ce titre.

Il invite les membres du conseil à voter à bulletin secret sur cette proposition.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du conseil suite à un vote à bulletin secret.

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 1

M.BLAIS énonce ensuite les attributions du conseil telles qu'elles sont décrites à l'article 10 des statuts. A cette occasion, il informe les membres du conseil que le précédent conseil lors de sa séance du 7 novembre a voté contre le projet de budget de l'exercice 2015 pour protester contre la réduction des moyens financiers alloués à l'UFR par l'université en matière de dotation de fonctionnement et de dotation pour heures complémentaires et pour protester contre la hausse des prélèvements opérés par l'université sur les recettes propres des composantes.

A l'occasion de la lecture de l'article 14 des statuts, M.BLAIS fait part de son intention d'initier une réflexion sur une modification des statuts de l'UFR.

Il détaille ensuite la composition du bureau donnée par l'article 17 en insistant sur l'importance du lien entre le bureau de l'UFR et le conseil. Il annonce qu'à la prochaine séance du conseil sera inscrite l'élection des membres du bureau dont celle des 2 assesseurs. Il demandera en séance qui est candidat et chaque candidat aura 3 minutes pour se présenter. Il ne sera pas demandé de profession de foi. Le vote aura lieu à bulletin secret.

Il ajoute que l'UFR compte actuellement 2 chargées de mission : madame CULLOT en charge des relations internationales et madame VERVANDIER-FASSEUR en charge de la cellule handicap. Il précise que madame CULLOT souhaite arrêter bientôt sa mission de chargée des relations internationales.

M.BLAIS commente enfin l'article 22 traitant des départements d'enseignement en proposant que les règlements intérieurs de ces départements soient éventuellement revus si besoin lors de la réflexion qu'il souhaite initier sur les statuts de l'UFR.

Mme POCHARD intervient pour demander quelle est la personnalité extérieure désignée à titre personnel par le conseil mentionnée à l'article 6 des statuts. M.BLAIS lui répond que le conseil doit effectivement désigner cette personne et il appelle les membres du conseil à faire des propositions. Il informe les membres du conseil que le précédent conseil avait désigné M.LODOLO de la Maison de l'Entreprise mais que celui-ci ne participait plus aux séances du conseil depuis quelque temps déjà. M.VOISIN suggère de solliciter une personne extérieure proche du master QESIS. Mme PIRIO trouve l'idée intéressante et annonce qu'elle va réfléchir en ce sens pour qu'une proposition soit faite au prochain conseil.

M.BLAIS précise que le bureau actuel de l'UFR continue de fonctionner tant que le prochain bureau n'est pas élu et mis en place.

2 – Informations du Directeur de l'UFR :

2.1. M.BLAIS informe les membres du conseil que la licence professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques vient d'être classé n°1 de la spécialité « qualité » au classement 2014-2015 SMBG. Il adresse ses plus vives félicitations aux responsables de cette licence.

2.2. M.BLAIS annonce que, comme chaque année, le président de l'université tiendra en janvier des réunions publiques dans les composantes et sur les sites délocalisés. Pour l'UFR Sciences et Techniques cette réunion d'information et d'échange est programmée le mercredi 21 janvier au matin en salle du conseil.

2.3. M.BLAIS informe le conseil que la campagne d'avancement des enseignants-chercheurs est en cours. Les dossiers seront à déposer à compter de mi-janvier par voie électronique. Les personnels promouvables recevront prochainement les informations nécessaires.

2.4. M.BLAIS communique les dates projetées pour les prochains conseils.

Un premier conseil siègera en formation restreinte aux enseignants le 16 janvier matin pour émettre un avis sur les propositions d'attribution de primes pour responsabilités pédagogiques. La réflexion a déjà été amorcée en bureau sur les principes d'attribution de ces primes mais sans désignation des bénéficiaires pour l'instant.

Un second conseil, toujours en formation restreinte aux enseignants, est prévu le 18 février en tout début d'après-midi pour émettre un avis sur les demandes de pluri-annualisation des services d'enseignement.

Ce second conseil en formation restreinte sera suivi le 18 février d'un conseil plénier au cours duquel seront élus les membres du futur bureau.

2.5. M.BLAIS informe le conseil que la journée portes ouvertes de l'université se déroulera sur Dijon le mercredi 4 février 2015. Cette année encore, l'accueil centralisé de cette opération se fera dans le hall de Mirande.

2.6. M.BLAIS informe qu'il a récemment appris que, pour des raisons financières, l'université ne participera pas cette année au salon STUDYRAMA qui se tiendra début janvier. L'ESIREM et l'IUT devraient cependant y participer, apparemment sur leur propre financement. Mme PIRIO demande quel est le prix demandé pour participer à ce salon. M.BLAIS lui répond qu'à sa connaissance, le coût est de l'ordre de 1 000 euros pour 3m de stand.

2.7. M.BLAIS informe les membres du conseil que l'UFR participe régulièrement aux forums organisés par les lycées et qu'il sollicite beaucoup les directeurs de département pour animer ces actions qui sont essentielles pour la promotion des formations de l'UFR auprès du public lycéen.

Mme CULLOT regrette vivement que l'UFR ne participe pas cette année à STUDYRAMA alors que les écoles privées, les écoles d'ingénieurs et les IUT y participent. Elle est d'avis de faire remonter à la présidence de l'université le désaccord de l'UFR sur cette décision.

M.BLAIS lui répond qu'il a récemment co-signé avec d'autres directeurs de composante un courrier adressé au président de l'université disant que les directeurs de composantes regrettaient de ne pas avoir été associés à cette décision. Une copie de ce courrier sera jointe au compte-rendu du conseil.

Il déclare que si une formation souhaite participer à STUDYRAMA sur ses fonds propres, il donnera son autorisation.

2.8. M.BLAIS évoque ensuite le travail que l'université doit engager pour élaborer son offre de formation du prochain contrat qui démarrera à compter de 2017. Ce travail se déroulera en deux parties, la première portant sur l'évaluation de l'offre actuelle, la seconde portant sur la projection de la future offre, les deux réflexions étant à structurer sur des champs de formation clairement identifiés. L'identification et la dénomination de ces champs de formation ne sont toujours pas arrêtées. L'hypothèse actuelle pour le champ de formation concernant les formations de l'UFR est passée de « sciences et techniques » à « sciences, techniques ». Le conseil d'administration de l'université devra se prononcer définitivement d'ici fin janvier.

2.9. M.BLAIS rappelle aux membres du conseil que l'université va prochainement répondre à l'appel à projet I-SITE (Initiative Science Innovation Territoire Economie) qui semble plus abordable que l'appel à projet IDEX. Cette réponse se fera dans le cadre de la COMUE avec une candidature conjointe des deux universités. Un projet est actuellement en cours de finalisation. Il s'appuie sur la politique de spécialisation intelligente des territoires. M.BLAIS rappelle que le président de l'université a organisé des réunions à destination du public universitaire pour présenter ce projet qui est porté par M.DEREUX.

M.VOISIN intervient pour signaler que l'évaluation de la « filière ingénieurs » sur Auxerre, sera menée par la CTI. Le dossier sera à déposer en juin 2015 pour un audit qui devrait se dérouler au premier semestre 2016.

M.CLUZEL demande si des directives ont été données pour la prise en compte de l'élargissement à la COMUE dans l'offre de formation. M.BLAIS lui répond que les seules directives connues à l'heure actuelle sont celles données par la lettre de cadrage de septembre dernier. Par exemple les licences sont actuellement limitées à 1 600 heures, avec possibilité d'y inclure des stages. D'autres contraintes peuvent être données dans la lettre de cadrage qui est à venir.

M.SUGNY demande si l'enveloppe financière sera distincte entre les deux universités. M.BLAIS lui répond que ce sera bien le cas car il s'agit d'une communauté d'établissements et non d'une fusion. Les deux universités demeurent.

Mme CULLOT demande si l'idée de formation cohabilitée entre les deux universités a encore un sens dans le futur cadre de la COMUE. M.BLAIS lui répond là aussi par l'affirmative puisque les deux universités demeurent. Il ajoute qu'à son avis la mise en place de la COMUE ne devrait pas avoir de conséquences sur les L1 et L2 mais que certaines L3 pourraient ouvrir soit en Bourgogne soit en Franche-Comté.

M.FINOT demande si des efforts seront de nouveau à faire sur les volumes horaires des formations. M.BLAIS lui répond que pour l'instant on ne sait pas, mais que ce n'est pas à exclure. Il ajoute que si c'était le cas, il souhaiterait alors être averti beaucoup plus tôt qu'il ne l'a été cette année.

M.BLAIS informe le nouveau conseil que beaucoup d'UFR ont mis des capacités d'accueil pour la rentrée 2015 mais que l'UFR Sciences et Techniques a fait le choix de ne pas en mettre. Le potentiel enseignant existe (sous réserve des délégations qui ne sont connues qu'en juin) et de nouveaux créneaux horaires sont encore possibles pour l'utilisation des salles (18H-20H ou samedi matin) tout en veillant à ne pas trop charger les journées de cours pour les étudiants.

M. OZCELIK s'inquiète sur la mise en place de cours le samedi matin ou en soirée de 18H à 20H qui impacterait la vie des étudiants.

M.CLUZEL ne voit pas de raison particulière de privilégier plus le créneau 18H-20H que celui du samedi matin.

M.FAUCHER demande si on ne risque pas de bloquer au niveau de l'utilisation des amphithéâtres. M.BLAIS lui répond que l'augmentation des effectifs n'entraînerait pas forcément une augmentation de la demande sur les amphithéâtres.

M.FAUCHER fait remarquer qu'actuellement on bloque quelquefois au niveau des salles TD. M.BLAIS pense qu'une utilisation plus large du logiciel ADE sur toutes les salles banalisées existantes à l'UFR permettrait une meilleure visibilité des disponibilités. On peut également encore gagner des disponibilités si les enseignants pensent à rendre les salles qu'ils avaient réservées mais dont ils n'ont plus besoin quand leurs cours sont terminés.

M.FAUCHER demande si les responsables de filière ont accès au logiciel ADE. M.BLAIS lui répond qu'ils peuvent consulter mais qu'ils n'ont pas les droits de gestion des salles.

2.10. M.BLAIS informe les membres du conseil que les anciens canapés des locaux associatifs situés en sous-sol vers la cafétéria et occupés actuellement par la CEST, URBAN-CACTUS et l'ATPCB ne répondaient plus aux normes de sécurité incendie et ont été évacués sur injonction de la commission départementale de sécurité. Il ajoute que le bureau de l'UFR a opté pour l'achat de chaises par l'UFR pour remplacer ces canapés plutôt que d'allouer une subvention aux associations pour achat de mobilier par leurs soins. Ces chaises seront achetées en début d'année 2015.

7 - Questions administratives et financières :

M.BLAIS présente une demande du laboratoire IMB pour attribuer sur ses fonds propres une subvention de 1 000 euros à l'université de Pau pour l'organisation du workshop Winter Braids V «School on braids and low dimensional topology » qui se déroulera du 16 au 19 février 2015 » à Pau.

Aucun membre du conseil ne s'oppose au versement de cette subvention.

8 – Questions diverses :

Mme WANNEBROUCQ souhaite savoir si les fenêtres des bureaux des ailes B, C et D qui n'ont pas été changées lors des actuels travaux de remplacement des façades rideaux sont prévues être rénovées prochainement. M.BOILLAUD lui répond que ces travaux ne font l'objet d'aucune programmation pour l'instant.

En réponse à la demande exprimée en début de conseil par M. OZCELIK, M.BLAIS énonce ses priorités qui sont :

- | | |
|------------------------|---|
| en matière de travaux | – la réfection des toilettes du sous-sol vers la cafétéria |
| | – la rénovation de l'amphithéâtre Niepce |
| | – l'aménagement du hall avec la création d'espaces de travail dans les espaces situés entre les amphithéâtres |
| | – repenser les salles de TP |
| en termes de formation | – conserver un maximum de formations sur Mirande en portant une attention particulière aux MEEF |

M.BLAIS précise toutefois que les contraintes financières risquent d'être lourdes dans les années à venir.

Aucune autre question diverse n'étant posée, la séance est levée à 15H40.

**ANNEXE AU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES ET
TECHNIQUES DU 18 DECEMBRE 2014**

Dijon, le 26 novembre 2014

Monsieur le Président,

Nous voudrions par ce courrier redire combien nous regrettons la décision de l'uB de ne pas participer au salon Studyrama cette année.

Certes, nous en comprenons bien les raisons financières. Force est de reconnaître en outre que les stands de l'université sont depuis plusieurs années relégués au fin fond de l'espace dédié, et donc pas vraiment mis en valeur.

Mais ce salon, malgré toutes les critiques dont il peut être l'objet, est le lieu qui rassemble toutes les formations d'enseignement supérieur de la Bourgogne : nos composantes en seront cette année absentes alors qu'au moment où se crée la Comue il est nécessaire de réaffirmer la place de l'université.

Et lorsque nous apprenons que l'uB n'y sera pas, mais que l'IAE et les IUT, pourtant parties intégrantes de l'UB, y auront un stand parce que leurs finances le leur permettent, certes nous pouvons nous en réjouir, mais nous regrettons l'idée que nous nous engageons vers une université à deux vitesses...

Il est de plus en plus question d'un renforcement des liens avec les lycées pour mieux toucher les futurs bacheliers : nous espérons vivement que les actions promises vont pouvoir se mettre en place pour pallier une absence à ce qui reste tout de même le plus grand salon de l'orientation en Bourgogne.

En vous remerciant de bien vouloir porter toute votre attention à notre courrier, nous vous adressons, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Catherine Orsini, UFR Langues et Communication

Philippe Salvadori, UFR Sciences Humaines

Marie-Geneviève Gerrer, Administratrice provisoire de l'ESPE

Lionel Crognier, UFR STAPS

François BLAIS UFR ST

Michel Narce, UFR SVTE